

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion extraordinaire du 16 décembre 2024, 18 h 30, par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Richard Larocque-Gauvin, vice-présidence exécutive
Vicky Lavoie, vice-présidence interne
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Nathalie Goguen, représentante des officiels
Liam Couturier, représentant Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences : Aucune

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 18 h 36.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante des entraîneurs propose la représentante des officiels comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence exécutive propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 7 octobre 2024

Le représentant Jeunesse propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2024 tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du CA du 27 octobre 2024

La représentante des entraîneurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2024 tel que présenté. Appuyé par le représentant jeunesse. Adopté à l'unanimité.

7) Affaires découlant des procès-verbaux

A) Zèbre d'or

L'organisme a reçu et payé la facture associée à la location de la salle, aux frais techniques et du bar du Centre culturel Aberdeen pendant le Zèbre d'Or. Cette facture était moins élevée qu'anticipé, remontant à 1 259.25\$, soit près de la moitié de la dernière édition. Le Centre culturel Aberdeen avait des fonds restant dans le cadre d'un programme et a généreusement appliqué une somme afin de

réduire les frais liés au Zèbre d'Or. On remercie énormément le Centre culturel Aberdeen pour ce soutien. En conséquence, le budget général de l'événement fut moins élevé que prévu et donc, l'événement présente un surplus produit stratégiquement. L'organisme avait assigné 1 000 \$ du fonds de Collaboration avec le secteur communautaire 2024 au projet, souhaitant que ce serait suffisant. On a tout de même appliqué cette même somme au projet puisque l'on avait intégré le logo et souligner la contribution financière du Gouvernement du Canada pendant la livraison du tournoi, créant un surplus de 1 067.64\$ provenant des frais d'inscription des équipes participantes. Ce surplus peut être utilisé pour appuyer un autre projet, idéalement pour les adultes, tel que la tournée provinciale ou une autre initiative en besoin.

B) Collaboration avec le secteur communautaire – Projet

La directrice générale a soumis une autre demande de financement, cette fois de type projet, auprès de Collaboration avec le secteur communautaire rendu disponible par le Gouvernement du Canada. Cette demande de fonds servira de plan b dans le cas qu'on ne recevrait pas les fonds demandés auprès de programmation, appuyant en particulier la suite du salaire de notre directrice générale. À la demande des jeunes, qui désirent avoir une rencontre plus tôt dans l'année scolaire, cette demande de financement propose la livraison d'un colloque provincial rassemblant des jeunes des écoles secondaires et leurs entraîneurs en automne 2025. Inclus dans l'événement sont des formations et l'opportunité d'explorer des formats alternatifs. On avait reçu des fonds pour un colloque semblable dans le passé mais la pandémie a causé son annulation. On a demandé 75 000 \$. On aura la réponse en mai ou juin 2025. On souhaite recevoir les nouvelles tôt assez pour communiquer avec les écoles secondaires avant la fin de l'année scolaire.

La possibilité d'inclure l'AGA à un tel événement fut discuté puisque l'horaire est chargé à l'automne prochain. Cependant, cet événement qui n'est pas récurrent et donc pourrait créer un précédent pour l'AGA qu'on ne pourrait pas soutenir financièrement à long terme.

C) Formation d'officiels

La formation fut tenue en octobre et a accueilli un grand nombre de participants cette année. Un total de 21 personnes a participé au volet 1 et 27 au volet 2. On y voit une participation notée d'enseignants d'écoles intermédiaires et de membres de ligues. Dans le futur, on peut explorer la possibilité d'offrir une deuxième session annuellement si on peut soutenir les coûts. Les frais d'inscription payent typiquement seulement un quart à une moitié des frais totaux, donc une autre source de fonds est nécessaire. Les fonds de programmation pourraient être une source potentielle pour cet ajout ainsi que l'inclusion de formations plus spécialisées concentrer sur des rôles d'officiels. Les dépenses finales sont de 1 506.26 \$, présentant un budget équilibré pour le projet.

On a reçu de la rétroaction de gens qui ont perdu leur accréditation faute de s'inscrire à la formation cette année. Bien que ce soit triste que ces officiels ont perdu leur accréditation, on considère qu'on a fait beaucoup pour assurer la visibilité de celle-ci, faisant de la promotion pendant une période d'environ 2 mois avant la formation, partageant l'information à plus d'une reprise dans le chat des entraîneurs et des officiels, rendant l'information disponible sur le blogue, et vérifiant sur demande si

leur accréditation est due. On constate que dans le futur on peut mettre plus d'accent sur vérifier si son accréditation est due, et on peut explorer la possibilité de recueillir des information contacts à travers Zeffy afin d'envoyer des rappels. Il est certain que la perte d'officiels accrédité affecte beaucoup la tenue des tournois des écoles secondaires et donc on veut faire sur de soutenir en particulier la participation des adultes, même si la formation est pertinente pour les jeunes participants.

La vice-présidence interne demande si un officiel évalué doit atteindre des chiffres spécifiques dans le formulaire au cours de l'évaluation afin d'être accrédité. Bien que ce soit bon d'avoir principalement des 4 ou 5 parmi les critères d'évaluation, des 3 sont acceptés si c'est un facteur qui est moins crucial au déroulement du match. Ainsi, les résultats peuvent varier d'un officiel à l'autre selon l'importance des tâches.

8) Accueil du nouveau CA

La présidence remercie les nouveaux membres du CA pour leur engagement dans notre organisme, puis les encourage à poser des questions et de prendre connaissance des projets prévues et en développement. Elle souligne également le travail des deux membres du CA qui ont quitté leur poste à la fin du mandat précédent. La présidence fait un survole des rôles et des tâches au cœur du CA d'ImproNB ainsi que des procédures en usage lors des réunions.

9) Tournois secondaires

Les dates et lieux des prochains tournois des écoles secondaires sont maintenant officiels. Le Tournoi de qualification sera tenu du 28 au 30 mars 2025 à l'École L'Odyssée de Moncton et le Championnat provincial « La Gougoune Dorée » du 9 au 11 mai 2025 à la Polyvalente Thomas-Albert à Grand-Sault. Cette dernière école a demandé de faire une réunion interne avant que l'on annonce ces informations publiquement. L'annonce officielle est prévue dans les prochains jours. On est heureux de la sélection puisque c'est deux régions qui n'ont pas reçu un tournoi depuis quelque temps.

La directrice générale souligne un problème récurrent touchant le processus de mise en candidature pour les tournois. Avant la pandémie, on avait considéré des changements à cette période de candidature, mais on n'a pas eu l'opportunité d'appliquer ces options alors que la pandémie a annulé de nombreux tournois. La reconstruction majeure des équipes participantes a causé une instabilité qui rendait ça difficile à prédire si une équipe serait toujours existante l'année suivante. Cependant, comme le réseau se stabilise, la directrice explique le besoin de changer les dates de la période de mise en candidature. À présent, la date limite est en novembre, faisant de sorte que tout délais rencontrés lors du processus de sélection repousse l'annonce très facilement à décembre. Décembre est très tard d'un point de vue organisationnel, mais crée également un stress chez les entraîneurs et joueurs qui n'ont pas assez de préavis afin de réserver leur fin de semaine et préparer leur participation.

Une discussion sur la nouvelle timeline suggère le lancement de la période de mise en candidature en février avec une date limite en début mai. De cette façon, les dates et lieux peuvent être annoncer avant la fin de

l'année scolaire précédente. Les risques associés à ce format sont semblables aux risques actuels. Si une équipe n'est pu en mesure d'accueillir le tournoi, un appel sera lancé aux équipes du réseau et, si cette approche ne porte pas fruit, des écoles sans équipes d'improvisation peuvent être considérées. La représentante des entraîneurs rajoute que ce format permettrait d'accueillir d'un tournoi pendant la réunion des entraîneurs lors du Tournoi de qualification et souligne qu'elle aimerait travailler sur une liste de tâches qu'on peut remettre aux entraîneurs afin de donner un portrait moins intimidant et approchable de ce que ça comprend être hôte d'un tel événement. Janvier est une période de transition dans les écoles où il y a des examens, etc., et donc février fut choisie. Mai est une date limite permettant aux entraîneurs environ un mois à la suite du Tournoi de qualification pour créer leur demande et qui donne suffisamment le temps avant que les écoles se préparent à la fermeture à la fin de l'année scolaire. Si les informations sont confirmées, il serait même possible d'annoncer les dates et lieux lors de la Gougoune Dorée.

On va créer un document de type one-pager qui sera envoyé aux écoles qui ne participent pas typiquement aux tournois des écoles secondaires afin de les informer du fonctionnement et des détails importants. On espère qu'à long terme, cette approche va encourager de nouvelles équipes à participer. Afin de soutenir les tournois 2025, on va tenter d'identifier des commanditaires potentiels en créant un document semblable à celui du gala. Notamment, pour la Gougoune Dorée, c'est une approche qui pourrait grandement appuyer la stabilité budgétaire des tournois cette année.

La représentante des entraîneurs propose que la période de mise en candidature pour accueillir les tournois des écoles secondaires soient lancées en début février de l'année précédente avec une date limite en début mai. Appuyé de la vice-présidence exécutive.

10) Tournée de spectacles

On lance notre première tournée de spectacles professionnels dans la province cet hiver. Deux spectacles seront présentés en janvier et un autre deux en février, visitant Caraquet, St-Jean, Bathurst et Bois Jolis. Les artistes ont été embauchés, dont une vedette locale par spectacle, et la planification logistique est bien entamée. On utilisera la plateforme Zeffy comme billetterie pour les spectacles de Bathurst et Bois Jolis comme ces salles n'ont pas un service propre à eux. Le coût du billet varie en fonction des frais administratifs obligatoires imposés par les salles louées. On espère que ceci n'affecte pas considérablement la vente des billets. On a une somme de base provenant de Tournée et Diffusion de 8 000 \$ et on planifie y rajouter le revenu de la billetterie afin de soutenir le déroulement du projet. Si un surplus survient, on vise l'appliquer à d'autres spectacles tenus dans des villes supplémentaires, priorisant Edmundston.

11) Plan des activités 2025

La directrice générale fait un survol des activités à venir et les initiatives en développement s'adressant au réseau intermédiaire, secondaire et adulte dans la province, ainsi que présente un portrait des états financiers actuels de l'organisme. Les initiatives prévues incluent des tournois, des formations, le gala, l'AGA, une tournée de spectacles, des ressources pédagogiques, le Temple de la Renommée, et Catégorie Libre. Certains projets se rajouteront à l'horaire selon le financement obtenu au cours des prochains mois.

12) Rapport de la présidence d'élection

La présidence d'élection a soumis son rapport à la conclusion des élections. Ce document souligne notamment un défi au niveau de l'élection de la représentante des entraîneurs, signalant qu'il pourrait être nécessaire de communiquer avec les entraîneurs plus tôt dans le processus pour amasser plus d'intérêt quant au rôle alors que ce réseau présume automatiquement le retour de la représentante actuelle. Afin de faciliter les étapes associées au vote lors de l'AGA, le poll maker sera associé au courriel générique de la présidence d'élection afin d'éviter de le changer annuellement. La présidence indique qu'elle va travailler sur la création d'un guide pour les présidences d'élection futures afin de faciliter la tâche des personnes qui tiennent ce poste. Ce guide inscrira notamment les dates et une liste de tâches à compléter au cours du processus. Ce document sera mis à jour annuellement.

La présidence propose qu'on accuse la réception du rapport de la présidence d'élection, Clo Allard. Appuyé par le représentant Jeunesse.

13) Signataires

Dans les années précédentes, il y avait toujours deux membres du CE qui résidaient dans la région de Moncton, facilitant la signature de chèques physiques. Puisque cette année deux des trois membres du CE résident considérablement loin du siège social, l'organisme favorisera des transactions virtuelles où possible. L'organisme explorera les options afin d'assurer le versement du salaire de la directrice générale, permettant au moins temporairement, que celle-ci reçoivent son salaire par transfert électronique. Pour l'instant elle apposera sa signature virtuelle sur ces transactions ainsi qu'un deuxième signataire jusqu'à ce que toutes les options soient considérées.

La vice-présidence exécutive propose que les signataires pour le mandat 2024-2025 soient Isabelle Godin (présidence), Vicky Lavoie (vice-présidence interne) et la direction générale (Isabel Goguen). Appuyé par la représentante des entraîneurs. Abstention du représentant jeunesse. Adopté à l'unanimité.

14) Gala « Les Éphémères »

Le gala a tenu sa première édition en novembre. L'événement s'est très bien déroulé; les participants étaient impressionnés que c'était la première édition. Le CA a su recueillir un total de 3 250 \$ en contribution monétaires de commanditaires ainsi que des contributions supplémentaires en nature ou en produit, ce qui s'avère excellent pour un nouvel événement. Un total de 66 personnes d'un peu partout dans la province a participé, représentant un revenu de 885 \$ provenant de la billetterie. Le match levé de fond a contribué au budget, ainsi que 500 \$ provenant du fonds Collaboration avec le secteur communautaire 2024. Puisque la facture adressant la location de la salle, les frais de technique et le bar n'a pas encore été reçu, cette dépense apparaîtra au budget du présent mandat. Les dépenses actuelles remontent à 3953.19 \$ et le revenu de 5016.45 \$, produisant un surplus temporaire de 1053.26 \$. Cette somme ainsi que des fonds supplémentaires de Collaboration avec le secteur communautaire 2024 seront utilisés au paiement de la facture manquante en fonction de la somme requise. Les dépenses de l'événement

sont liées à la location de l'espace et ses services, le décor, le matériel et le goûter servi à la suite du gala. Beaucoup du matériel pourra être réutiliser dans le futur, diminuant les coûts pour les prochaines éditions.

Tous les nominées ont voté au cours de la période de sélection des récipiendaires. Le processus de vote sera révisé afin d'examiner l'option d'offrir un vote du premier choix et deuxième choix afin de plus facilement réglé des égalités efficacement. Le goûter fut très apprécié des participants ainsi que les discours des récipiendaires. L'animatrice, Renée Perron, a fait un bon travail à soutenir le rythme du gala, ainsi que les spectacles ponctuant le déroulement. L'événement fut un grand succès et fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme.

15) Varia

16) Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion ordinaire du CA sera le mercredi 29 janvier 2025 à 18 h 30 par voie d'Internet.

17) Clôture de la réunion

La représentante des entraîneurs propose la levée de la réunion à 20 h 43.